



Luxembourg, le 08 janvier 2024

Environmental and Social Completion Sheet (ESCS)

Overview

| | |
|----------------------|---|
| Project Name: | SWDE Water Supply III |
| Project Number: | 2015-0790 |
| Country: | Belgium |
| Project Description: | Financing of the water supply network enhancement programme of SWDE (2016-2020) |

Résumé de l'évaluation environnementale et sociale à l'achèvement du projet

La BEI note les points clés suivants à l'achèvement du projet :

Le projet a permis au promoteur SWDE (Société wallonne des eaux) d'entamer son programme d'investissements des années 2016 à 2020 dans le domaine de l'alimentation en eau potable.

Les principales réalisations du projet étaient :

- 788 km de réseaux d'eau potable construits ou réhabilités
- Plus de 54 000 branchements réhabilités
- Réhabilitation de réservoirs d'eau potable d'une capacité totale de 27 550 m³ et création de 2 800 m³ de nouvelles capacités
- Amélioration de la performance énergétique de 0.66 kWh/m³ distribué à 0.59 kWh/m³

Les investissements couvraient toute la Région wallonne en Belgique.

L'impact du programme d'investissements a été bénéfique pour l'environnement de la Région Wallonne et pour l'environnement en général (réduction des pertes d'eau d'où ménagement des ressources, maintien ou amélioration de la qualité de l'eau potable par exemple par l'élimination des derniers raccordements en plomb).

Aucune composante du projet n'est tombée sous la directive EIE 2011/92/EU, Annexe II, qui aurait nécessité une étude de l'impact sur l'environnement. Trois composantes ont nécessité une évaluation appropriée des incidences sur l'environnement, et une composante a été située dans une zone Natura 2000. Au stade du rapport d'achèvement, la liste complète de ces quatre composantes a été fournie. Aucune n'a eu d'impact significatif.

D'après le promoteur il n'y a eu aucun problème majeur d'ordre environnemental ou social pendant l'exécution du projet.

Résumé de l'opinion concernant les aspects environnementaux et sociaux du projet à son achèvement :

Fondé sur les rapports reçus et les visites de sites effectuées au cours de la construction, l'opinion de la BEI est que le Projet a été réalisé conformément aux standards environnementaux et sociaux en vigueur au moment de son instruction.